

---

**PROCÈS-VERBAL** d'une assemblée publique de la  
COMMISSION SUR LA CULTURE, LE PATRIMOINE ET LES SPORTS

Le mardi 9 mai 2017 à 19 h  
Hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

---

**Commissaires présent(e)s :**

- Mme Michèle D. Biron, présidente**  
Conseillère d'arrondissement, Saint-Laurent
- Mme Christine Gosselin, vice-présidente**  
Conseillère d'arrondissement, Plateau–Mont-Royal
- Mme Marie Cinq-Mars**  
Mairesse, Outremont
- Mme Michelle Di Genova Zammit**  
Conseillère d'arrondissement, Anjou
- M. Manuel Guedes**  
Conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- M. Pierre L'Heureux**  
Conseiller d'arrondissement, Verdun
- Mme Nathalie Pierre-Antoine**  
Conseillère d'arrondissement, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- M. Giovanni Rapanà**  
Conseiller de la ville, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- Mme Anne-Marie Sigouin**  
Conseillère de la ville, Sud-Ouest

**Le quorum est atteint**

**Aussi présentes :**

- Mme Chantal Rossi**, conseillère associée à la culture, au patrimoine et au design au comité exécutif
- Mme Mireille Soucy**, conseillère en aménagement, Division du patrimoine, Direction de l'urbanisme, Service de la mise en valeur du territoire
- Mme Liette Charland**, architecte, Division du patrimoine, Direction de l'urbanisme, Service de la mise en valeur du territoire

**Assistance : 12 citoyens et représentants d'organismes**

---

**1. Ouverture de l'assemblée**

La présidente de la Commission, Mme Michèle D. Biron, déclare l'assemblée ouverte à 19 h 05. Elle souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette troisième assemblée publique réservée à l'audition des mémoires de citoyens et d'organismes qui se tient dans le cadre de la consultation publique sur le projet de Plan d'action en patrimoine 2017-2022 de la Ville de Montréal.

La présidente se présente, puis invite les commissaires à le faire également. Elle souhaite la bienvenue à Mme Chantal Rossi, conseillère associée à la culture, au patrimoine et au design au comité exécutif, ainsi qu'aux deux représentantes de la Division du patrimoine au Service de la mise en valeur du territoire de la Ville de Montréal qui assistent à cette séance, Mme Mireille Soucy, conseillère en aménagement, et Mme Liette Charland, architecte.

Après avoir expliqué que la Commission a reçu du conseil municipal le mandat de présenter des recommandations pour permettre à la Ville d'adopter, en août prochain, une version finale du Plan d'action, la présidente décrit la démarche de pré-consultation réalisée afin de mettre en forme le document soumis à la consultation. Elle mentionne également les moyens de communication utilisés ces dernières semaines pour faire connaître le projet et inviter les Montréalaises et Montréalais à le commenter en grand nombre.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition de Mme Michelle Di Genova Zammit, appuyée par M. Manuel Guedes, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**3. Projet de Plan d'action en patrimoine 2017-2022 de la Ville de Montréal: audition des mémoires et période de questions des membres de la Commission**

La présidente rappelle les consignes d'usage aux intervenants qui prendront la parole aujourd'hui, puis les invite à se présenter à tour de rôle à la table prévue à cet effet pour débiter la présentation

de leur mémoire. Elle leur précise que leur présentation sera suivie d'une période d'échange avec les commissaires, qui leur permettra de répondre à des questions ou de clarifier certains éléments présentés, au besoin.

**3.1. M. ROBERT BEAUDRY, PRÉSIDENT, CENTRE CULTUREL ET COMMUNAUTAIRE SAINTE-BRIGIDE ET M. FRANÇOIS SOUCISSE, ORGANISATEUR COMMUNAUTAIRE, CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CIUSSS) DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL**

L'objectif de la présentation de MM. Beaudry et Soucisse est avant tout de décrire l'expérience du développement de l'Îlot Sainte-Brigide dans le quartier Centre-Sud à Montréal, qui a misé sur une démarche innovante de revitalisation urbaine autour d'un bâtiment patrimonial, en l'occurrence l'église Sainte-Brigide-de-Kildare. M. Beaudry fait valoir que cette démarche structurante mériterait d'être reproduite et encouragée par la Ville à travers son Plan d'action.

M. Beaudry explique d'abord que le point de départ de cette démarche a été la prise en compte, au sein d'un projet commun, de trois enjeux distincts, soit la préoccupation des marguilliers quant à l'avenir de l'église et à la perpétuation de sa mission sociale, la sauvegarde du patrimoine religieux, ainsi que les besoins en logements abordables et en locaux pour les organismes communautaires. Il précise ensuite que le projet a essentiellement été financé grâce à des fonds privés et à des programmes associés aux missions mêmes des organismes communautaires qui occupent le bâtiment, et de manière très marginale seulement à partir d'enveloppes culturelles ou patrimoniales.

Les trois recommandations présentées par M. Soucisse visent à la fois l'arrimage de la conservation patrimoniale avec le développement social et culturel des quartiers, le soutien de la Ville au pré-développement de projets de requalification des édifices ayant une valeur patrimoniale et finalement, la prise en charge des éléments patrimoniaux sans valeur d'usage économique, comme en font foi le [mémoire](#) et la [présentation](#) déposés, disponibles sur le site web des commissions permanentes.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Anne-Marie Sigouin	Salue l'exemplarité de ce projet de requalification d'un lieu de culte / Accueille favorablement les recommandations soumises / Demande des précisions sur la notion de « fiducie d'utilité sociale ».
M. Manuel Guedes	Se dit impressionné de la qualité du projet, et notamment de ses retombées économiques positives / Demande que des informations écrites soient fournies à la commission au sujet du mécanisme de « fiducie d'utilité sociale ».
Mme Christine Gosselin	Salue la cohérence du projet / Demande si d'autres projets de reconversion d'ensembles religieux d'une telle envergure ont déjà été développés ailleurs au Québec / S'interroge sur l'opportunité de concevoir de tels projets en intégrant une plus grande mixité dans les usages (cohabitation d'organismes à vocation sociale et d'organismes à vocation commerciale).
M. Pierre L'Heureux	Salue à son tour le modèle de requalification de haut standard établi par ce projet / Demande des précisions sur la genèse du projet et sur les groupes ou organismes qui en ont été les instigateurs.

**3.2. M. PIERRE CHARTRAND, PRÉSIDENT ET M. ANTOINE GAUTHIER, DIRECTEUR GÉNÉRAL, CONSEIL QUÉBÉCOIS DU PATRIMOINE VIVANT**

M. Chartrand présente la mission du Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV) et salue d'entrée de jeu le fait que l'Opération patrimoine, lancée tout récemment par la Ville, célèbre le patrimoine immatériel. Il rappelle que ce patrimoine, souvent associé, à tort, à la ruralité, est fortement lié à l'identité urbaine de Montréal.

M. Gauthier prend ensuite le relais pour observer que le projet de Plan d'action en patrimoine, non seulement serait plutôt laconique sur les enjeux associés au patrimoine vivant, mais ferait de surcroît erreur en assimilant le patrimoine immatériel aux interventions de commémoration. Cette position de la Ville est questionnée par le CQPV dans la mesure où elle irait à contre-sens de l'approche privilégiée partout ailleurs, qui implique d'œuvrer non pas à la commémoration, mais bien à la sauvegarde de pratiques traditionnelles, dans un esprit de diversité des expressions culturelles. M. Gauthier démontre le dynamisme du secteur du patrimoine vivant à Montréal et invite la Ville à corriger le tir, d'une part en présentant correctement le concept, et d'autre part en prévoyant des moyens concrets de soutien pour assurer le développement de ce secteur, comme en fait foi le mémoire du CQPV, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions).

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Christine Gosselin	S'interroge sur le document d'orientation de la Ville qui, de la Politique culturelle ou du Plan d'action en patrimoine, serait le véhicule le plus indiqué pour mettre de l'avant des engagements en matière de soutien au secteur du patrimoine vivant.
M. Pierre L'Heureux	Reconnaît l'importance de faire une distinction entre le patrimoine immatériel axé sur les savoirs traditionnels qui contribuent à la préservation du patrimoine bâti (forge, ébénisterie, etc.) et le patrimoine immatériel basé sur des pratiques culturelles telles la danse, l'artisanat, la musique.
Mme Marie Cinq-Mars	Demande plus d'informations sur le rôle que devrait jouer la Ville de Montréal pour contribuer à la transmission des savoirs traditionnels.

### 3.3. MME MONIQUE CHARPENTIER, CO-REPRÉSENTANTE, COMITÉ DU PATRIMOINE ET DU BON VOISINAGE – AVENUE HINGSTON

Le Comité du patrimoine et du bon voisinage – avenue Hingston est un groupe de citoyens du quartier Notre-Dame-de-Grâce mobilisés pour la sauvegarde de l'église St-Columba, petite église centenaire de patrimoine modeste laissée vacante et destinée à être démolie, son terrain ayant été visé par un projet privé de développement immobilier. Mme Charpentier fait ressortir la valeur historique et patrimoniale du bâtiment, décrit les actions réalisées par le comité depuis 2015, qui incluent l'ouverture d'un registre pour la tenue d'un référendum sur le projet immobilier, et explique l'état des lieux actuels, après que l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce eût renoncé au projet dans sa forme actuelle.

L'expérience entourant cette démarche de sauvegarde, ainsi que l'avenir toujours incertain de l'église, amènent le Comité à adresser diverses recommandations à la Ville afin que celle-ci protège mieux son patrimoine religieux de quartier de manière générale, et cette église en particulier. Ces recommandations portent notamment sur l'importance d'élargir la notion de patrimoine à des considérations autres qu'architecturales et sur l'importance d'adopter des mesures pour assurer la protection du patrimoine bâti identifié dans le Plan d'urbanisme, comme en font foi le [mémoire](#) et la [présentation](#) de l'organisme, disponibles sur le site web des commissions permanentes.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Marie Cinq-Mars	Demande des précisions sur la réflexion du comité quant à de possibles projets de reconversion qui permettraient d'assurer la préservation et la mise en valeur de l'église St-Columba.
---------------------	---

### 3.4. M. ANDRÉ LAVALLÉE, CITOYEN

Ancien élu de la Ville de Montréal, M. Lavallée s'adresse aujourd'hui à la Commission en tant que citoyen ayant à cœur la sauvegarde du patrimoine bâti sur l'île. Rappelant l'importance de savoir d'où l'on vient pour déterminer où l'on va, il débute la présentation de son opinion – soumise de manière verbale seulement – par un retour historique sur cinq grands moments de l'histoire moderne du cadre bâti montréalais, lequel aurait connu, à divers égards, une évolution importante, faite de reculs et de progrès. M. Lavallée attire l'attention des commissaires sur le rôle joué par les comités de citoyens dans la préservation du patrimoine bâti des quartiers et sur les mouvements de réforme qui ont été initiés par les administrations municipales dans cette foulée.

Si la préservation du patrimoine bâti est devenue une composante essentielle de l'identité montréalaise, M. Lavallée estime qu'il faut envisager les cinq prochaines années en se penchant sur trois enjeux majeurs qui lui apparaissent actuellement sous-évalués dans le projet de Plan d'action. Il cite d'abord l'importance que la Ville mette en œuvre une véritable planification stratégique devant l'urgence créée par les centaines d'églises qui perdent progressivement leur vocation première ainsi que par l'état de vétusté généralisé du patrimoine scolaire. Deuxièmement, M. Lavallée recommande que les projets de reconversion des grands bâtiments institutionnels fassent plus systématiquement l'objet de plans et de prévisions budgétaires clairs et concrets. Enfin, il suggère que la Ville développe une nouvelle intelligence quant à la meilleure manière de densifier ses quartiers anciens.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

M. Pierre L'Heureux	Reconnaît l'importance de développer une compréhension globale de l'avenir du patrimoine religieux / Se désolé de constater que le Diocèse de Montréal ne participera pas à cette consultation / Aurait souhaité en apprendre davantage sur la stratégie privilégiée par le Diocèse à court et à long terme pour protéger son patrimoine, dans le contexte du moratoire sur la vente d'églises récemment décrété.
---------------------	---

**3.5. MME JOSETTE MICHAUD ET M. PIERRE BEAUPRÉ, ARCHITECTES ET FONDATEURS, BEAUPRÉ MICHAUD ET ASSOCIÉS, ARCHITECTES**

Mme Michaud et M. Beaupré tiennent pour commencer à reconnaître l'intérêt du portrait général présenté dans le projet de Plan d'action en patrimoine. Ils estiment cependant que le projet contient un certain nombre de lacunes, qu'ils comptent identifier ce soir. Ils suivent pour ce faire la structure du document de consultation, comme en font foi leur [mémoire](#) et leur [présentation](#), disponibles sur le site web des commissions permanentes.

Mme Michaud déplore en tout premier lieu que le Plan d'action ne reconnaisse pas la contribution, à la fois historique et contemporaine, des architectes, artisans, architectes paysagistes et artistes à la mise en valeur du patrimoine montréalais. Elle indique également que le document ne tient pas compte de tout le patrimoine privé non modeste. À ce titre, M. Beaupré explique que la Ville devrait mener une réflexion plus poussée sur les éléments de patrimoine modeste qui peuvent être conservés et sur ceux qui ne le devraient pas, considérant la désuétude inévitable de certains bâtiments. Mme Michaud et M. Beaupré en appellent par ailleurs à créer des lieux d'échange et à mieux définir la coordination qui doit s'opérer entre les acteurs institutionnels concernés par le patrimoine à Montréal. Ils formulent enfin des recommandations particulières au sujet de la sauvegarde du site des Hospitalières de Saint-Joseph, et suggèrent que soient précisées les balises budgétaires de la mise en œuvre de ce Plan d'action.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Marie Cinq-Mars	Salue la contribution de ces architectes à la mise en valeur du patrimoine montréalais / Reconnaît l'importance de tenir compte du rôle que jouent les acteurs mentionnés dans la préservation de ce patrimoine / Demande des précisions au sujet d'un éventuel travail de discrimination des éléments de patrimoine modeste à conserver et de ceux qu'il ne serait pas nécessaire de conserver.
M. Pierre L'Heureux	Reconnaît la valeur patrimoniale du Grand séminaire de Montréal, et plus particulièrement du petit parc qu'il cache derrière ses murs / S'interroge sur les mesures qui devraient être prises pour protéger le patrimoine naturel et paysager montréalais.

**3.6. M. DANIEL TRUDEAU, GÉRANT ET MME MÉLISSA GAREAU, ADMINISTRATRICE, SYNDICAT DE COPROPRIÉTÉ COMMUNAUTÉ MILTON PARC**

Mme Gareau prend la première la parole pour présenter la Communauté Milton Parc (CMP), qui regroupe, dans le quartier du même nom, 16 coopératives d'habitation et différents organismes à vocation sociale. Elle précise que la mission de la CMP, telle que reconnue par sa déclaration de copropriété, inclut la protection de la valeur patrimoniale de ses bâtiments. M. Trudeau aborde ensuite les deux grands défis auxquels la CMP est actuellement confrontée et pour lesquels elle demande le soutien de la Ville à travers la mise en œuvre de ce Plan d'action, soit le maintien des résidents à faible et moyen revenus dans la communauté et la pérennité de son parc immobilier.

Diverses mesures sont proposées par la CMP en vue de permettre à des organisations sans but lucratif propriétaires d'ensembles bâtis d'intérêt patrimonial d'assumer les frais associés aux travaux de mise à niveau et de restauration de leurs bâtiments sans devoir recourir à des augmentations de loyers pour les résidents. Elles portent entre autres sur la capacité d'emprunt de ces groupes, sur la reconnaissance de leur statut particulier, sur leur admissibilité à des programmes de subvention en patrimoine et sur l'accès à des formations vulgarisant les enjeux propres à la valeur et à la restauration patrimoniales, comme en font foi le [mémoire](#) et la [présentation](#) de l'organisme, disponibles sur le site web des commissions permanentes.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Christine Gosselin	Salue la perspective d'ensemble présentée, qui illustre bien le fardeau que représente le grand cycle d'entretien, de rénovation et de restauration pour les propriétaires de bâtiments patrimoniaux / Demande des précisions sur les problèmes de contamination des sols auxquels fait face la CMP.
------------------------	--

**3.7. M. DOMINIQUE DE CASTELBAJAC, CITOYEN**

Citoyen de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, M. De Castelbajac s'intéresse tout particulièrement à l'implantation de la toponymie dans la mise en valeur du patrimoine immatériel et de l'histoire de Montréal. Les préoccupations qu'il exprime devant la Commission portent en premier lieu sur les initiatives relativement limitées de promotion de l'histoire et de la spécificité des différents quartiers montréalais qui existent actuellement, par exemple à travers les outils numériques offerts par Tourisme Montréal. À cet effet, la toponymie lui apparaît

particulièrement importante considérant qu'elle participe de l'éducation que l'on veut donner aux générations futures et qu'elle contribue à la reconnaissance de l'importance de l'art, de la langue et de l'architecture dans la cité.

M. De Castelbajac recommande à la Ville de coordonner les talents qui font sa spécificité dans le secteur du numérique pour développer des applications mobiles innovantes qui permettraient de rendre la métropole plus attrayante et pourraient avoir des retombées économiques intéressantes dans les quartiers. Il suggère également de fédérer et de mieux mettre en valeur les initiatives citoyennes de promotion du patrimoine historique et de la toponymie montréalaise qui ont déjà cours dans les quartiers. Enfin, M. De Castelbajac incite la Ville à inclure dans le Plan d'action des engagements concrets sur ces questions, comme en fait foi son mémoire, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions).

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

M. Pierre L'Heureux	Indique souscrire entièrement à la vision proposée / Reconnaît que Tourisme Montréal a un rôle à jouer pour faire la promotion des applications numériques qui mettent en valeur l'histoire de Montréal.
Mme Marie Cinq-Mars	Reconnaît que les efforts de mise en valeur de l'histoire de Montréal, notamment par la signalisation, varient d'un quartier à l'autre.

### 3.8. MME FRANCINE LELIÈVRE, DIRECTRICE GÉNÉRALE, POINTE-À-CALLIÈRE – CITÉ D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL

Mme Lelièvre débute sa présentation en expliquant qu'elle tenait à participer à cette consultation pour partager verbalement aux élus quelques-unes de ses réflexions au sujet de certains éléments contenus dans le projet de Plan d'action en patrimoine. D'abord, elle salue l'engagement de la Ville pour la préservation du patrimoine et remercie l'administration pour ce geste majeur de proposer un Plan d'action concret, auquel les acteurs en patrimoine pourront se référer. Elle rappelle à ce titre l'importance que la Ville agisse comme un leader, qui ne prend pas tout en charge mais qui travaille avec les citoyens et les partenaires intéressés (musées, universités, associations de patrimoine, etc.), particulièrement sur le plan de la diffusion et de la sensibilisation aux enjeux de patrimoine.

Dans un deuxième temps, Mme Lelièvre reconnaît l'intérêt de développer des approches transversales et multidisciplinaires et de cesser de travailler en vase clos, non seulement pour la préservation du patrimoine à Montréal, mais surtout pour sa mise en valeur. Enfin, elle observe que la mise en valeur des patrimoines religieux et archéologiques est traitée dans le projet de Plan d'action de manière très large et très ambitieuse. Mme Lelièvre recommande de faire en sorte que la version finale du Plan contienne des engagements plus clairs sur les moyens qui seront mis en œuvre à cette fin, qu'elle priorise les propositions en tenant compte des ressources disponibles et qu'elle présente les paramètres concrets de leur réalisation.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Marie Cinq-Mars	Demande des précisions sur l'expérience de Parcs Canada dans le développement de lieux historiques à partir d'une approche transversale, telle que citée dans la présentation.
---------------------	--

## 4. Levée de l'assemblée

La présidente remercie Mme Lelièvre, ainsi que l'ensemble des participants à l'assemblée de ce soir, pour leur contribution à la réflexion des commissaires. Elle précise que les mémoires déposés seront disponibles en ligne dès demain sur le site web des commissions permanentes.

La présidente informe l'assemblée que la Commission tiendra sa dernière séance publique d'audition des mémoires dans ce dossier ce jeudi, le 11 mai, à partir de 13h30 et elle invite toutes les personnes intéressées à y assister.

La séance est levée à 22 h 20, sur une proposition de M. Manuel Guedes, appuyée par Mme Christine Gosselin.

DÉPOSÉ LE 18 AVRIL 2018

Michèle D. Biron  
Présidente  
Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

**ORIGINAL SIGNÉ**

Myriam Laforce  
Secrétaire recherchiste